

[lejournaldesentreprises.com](https://www.lejournaldesentreprises.com)

Soitec noue un partenariat avec l'association Weavers pour former des personnes exilées

Marie-Amélie Mine

4-5 minutes

L'accès à l'emploi est un enjeu clé pour l'autonomie des personnes exilées et seules. 42 % d'entre elles accèdent à un travail un an après leur régularisation, selon l'Institut français des Relations internationales. C'est pour accompagner ces personnes dans leur insertion professionnelle et sociale que l'organisme de formation et association Weavers a été créée il y a cinq ans, à Lyon. Depuis, Weavers s'est développé en Auvergne-Rhône-Alpes, avec deux autres antennes, à Annecy et Grenoble. Et grâce à l'antenne grenobloise, le géant des semi-conducteurs Soitec a recruté cette année deux personnes exilées.

Recruter des opérateurs de production

"Nous nous sommes rencontrés via le fonds de dotations porté par des entreprises grenobloises Sesame, dont la vocation est de soutenir des associations portant des projets de solidarité", explique Fanny Bernard, responsable développement durable et environnement au sein de Soitec. "Soitec nous a fait part de son besoin de recrutement pour des postes d'opérateur et d'opératrice

de production, qui sont des métiers qui ne nécessitent pas forcément d'être bilingues, accessibles pour des personnes exilées", témoigne pour sa part Alice Ray, directrice territoriale de Weavers. "Nous avons donc mis en place conjointement une formation d'opérateur de production", poursuit la responsable.

3 mois de formation suivis d'un stage

Le programme a permis à 12 personnes exilées de suivre une formation de trois mois chez Weavers, comprenant notamment des cours de français et des cours d'utilisation d'outils numériques. Ces personnes ont ensuite réalisé un stage chez Soitec, afin de prendre en mains les outils propres à l'entreprise, rencontrer les équipes et comprendre la culture de Soitec.

"Weavers prépare les personnes pour qu'une fois au sein de l'entreprise, elles n'aient plus que la partie technique à acquérir", poursuit Alice Ray. En tant qu'organisme de formation, Weavers est éligible aux aides de la région et de France Travail. En 2024, les prestations de formation ont ainsi représenté 27 % des recettes de Weavers, les subventions publiques 28,4 % du budget et les aides privées 37,1 %. "En fonction des projets, l'entreprise peut décider de contribuer financièrement à tout ce qui n'a pas été couvert par le financement de la formation", poursuit Alice Ray.

Un système de mentorat

"Nous avons mis en place un système de mentorat pour que chaque personne soit accompagnée d'un tuteur, volontaire au sein de notre entreprise. Nous avons également favorisé la mobilité avec un planning de covoiturage pour les stagiaires", explique Fanny Bernard. "Nous avons constaté une vraie fierté parmi nos

salariés à mener cette démarche. Ils sont de plus en plus en attente d'un engagement sociétal de leur entreprise auquel ils peuvent participer", poursuit la responsable développement durable. "Notre partenariat a fonctionné parce que Soitec avait un vrai besoin de recrutement et une démarche responsable d'intégration en interne", avance Alice Ray.

Deux embauches à la clef

À l'issue de ce stage, deux personnes ont été embauchées en CDD de six mois, transformé ensuite en CDI. Une femme d'origine ukrainienne, mathématicienne de formation dans son pays et une femme ingénieur originaire du Burundi ont donc été intégrées grâce à ce parcours. "Les personnes exilées peuvent avoir beaucoup de compétences techniques mais il leur manque souvent le réseau et les codes des entreprises pour pouvoir se faire embaucher", ajoute Alice Ray.

Une nouvelle promotion

Fort de ce premier succès, Soitec et Weavers ont lancé une seconde promotion, dédiée cette fois aux métiers de la logistique. "Une fois qu'une entreprise a franchi le cap, il est très rare qu'elle ne renouvelle pas le projet l'année suivante", explique Alice Ray. 12 personnes sont donc actuellement formées au métier de cariste et devraient entamer des stages chez Soitec et certains de ses sous-traitants ou partenaires dans les prochains mois.